

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 12 mai 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

La séance est ouverte à 18H02 et levée à 18H05

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du 6), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Olivier GRIMAITRE (à partir du 2), M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du 8), M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE

Etaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT

Secrétaire de séance :

M. Fabrice TAILLARD

Garanties d'emprunts – Compétence Habitat

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé :

Il est proposé d'apporter une garantie d'emprunt à quatre demandes nouvellement déposées en matière d'habitat pour un montant de 1 931 929,50 €. Pour ces demandes, il est vérifié que les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties d'emprunt sont respectés.

Il est proposé ci-dessous une synthèse des demandes formulées et présentées en détail dans le point suivant (voir délibérations de garanties en annexe).

I - Opérations financées par les prêts à garantir (Habitat)

Dossier 308

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° 118187

Montant à garantir : 1 387 951,00 € (soit 50 % du prêt total de 2 775 902,00 €)

Affectation de l'emprunt : Acquisition de 30 logements avenue Clémenceau à Besançon

Niveau de performance énergétique : RT 2012 – 10 %

Dossier 309

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° 117598

Montant à garantir : 210 000,00 € (soit 50 % du prêt total de 420 000,00 €)

Affectation de l'emprunt : Réhabilitation de 30 logements 1 à 3 rue Claude Debussy à Besançon

Niveau de performance énergétique : 70 kWhEP/m2/an – BBC Rénovation

Dossier 310

Demandeur : NEOLIA

Contrat de prêt : n° 117602

Montant à garantir : 260 000,00 € (soit 50 % du prêt total de 520 000,00 €)

Affectation de l'emprunt : Réhabilitation de 40 logements 5 à 8 rue Chopin à Besançon

Niveau de performance énergétique : 75 kWhEP/m2/an – BBC Rénovation

Dossier 311

Demandeur : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS – HABITAT 25

Contrat de prêt : n° 118837

Montant à garantir : 73 978,50 € (soit 15 % du prêt total de 493 190,00 €)

Affectation de l'emprunt : Amélioration de 4 logements 6 route de Besançon à Devecey

Niveau de performance énergétique : HPE Rénovation

Il a été vérifié sur la base des documents figurant dans les dossiers de demandes que les différentes clauses respectent le règlement des garanties d'emprunt de Grand Besançon Métropole. Les ratios prudentiels sont rappelés dans le tableau joint en annexe.

Conformément à son règlement, Grand Besançon Métropole renoncera au bénéfice de discussion pour ces opérations.

La situation financière du demandeur a été mesurée par Grand Besançon Métropole. Elle a été appréciée à partir des informations financières disponibles (états financiers annuels du 31/12/2019).

II. Provision pour garantie d'emprunt

Conformément au règlement précité, les demandes de garanties d'emprunts ne feront pas l'objet d'une provision.

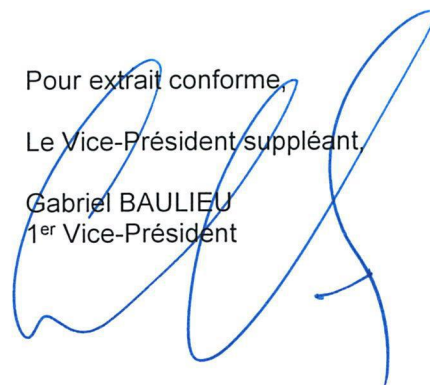
Les contrats d'emprunt CDC faisant l'objet d'une garantie accordée au titre de la compétence Habitat sont annexés à l'envoi dématérialisé et peuvent être consultés au siège de Grand Besançon Métropole.

M. Pascal ROUTHIER, élu intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant de 1 857 951,00 € et pour l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs – Habitat 25 pour un montant de 73 978,50 € soit un montant total de 1 931 929,50 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 26 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Catherine BARTHELET, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Olivier GRIMAITRE, Fabrice TAILLARD, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIE, Yves MAURICE

Contre : 0 Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1 – Pascal ROUTHIER